



James Watt/NOAA

Quel pourcentage de l'océan est-il réellement protégé ?

Des études montrent que malgré les progrès déjà accomplis, la communauté mondiale doit faire plus pour améliorer la santé de l'océan

Notre planète regorge d'habitats naturels extrêmement variés qui abritent une vie marine très diversifiée. Toutefois, un grand nombre de ces habitats, et donc d'espèces qui en dépendent, sont menacés. Seul un effort international permettrait de les protéger, et c'est pourquoi des organisations comme les Nations Unies fixent des objectifs de protection. Bien que certains pays aient déjà pris des mesures pour protéger de vastes zones terrestres, la plupart n'ont encore créé aucune zone marine protégée. Deux objectifs majeurs en matière de protection des océans, à savoir l'objectif de développement durable 14 des Nations Unies et l'objectif 11 de la Convention sur la diversité biologique, visent à protéger efficacement au moins 10 % de l'océan d'ici 2020. Où en sommes-nous par rapport à ces objectifs ? La réponse à cette question n'est pas claire.

Selon la [base de données mondiale sur les zones protégées des Nations Unies](#), qui recense les aires marines protégées (AMP) déclarées par les États, il existe plus de 15 000 AMP protégeant plus de 27 millions de kilomètres carrés de surface océanique. Autrement dit, près de 7 % de la surface océanique, soit l'équivalent de la taille de l'Amérique du Nord, bénéficierait d'un certain niveau de protection.

Dans quelle mesure ces chiffres reflètent-ils la réalité ? Et de quel type de protection bénéficient ces aires marines ? L'acronyme « AMP » est devenu un terme passe-partout utilisé pour toutes les formes de gestion appliquée à l'océan, mais il ne veut pas dire la même chose pour tout le monde. Le système de classification le plus utilisé, qui a été élaboré par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), autorise la pratique d'une grande diversité d'activités au sein des zones classées AMP. Par exemple, certaines AMP limitent le nombre de visiteurs, d'autres autorisent l'exploitation durable des ressources par les populations autochtones ou la pêche commerciale dans certaines zones. Certains pays autorisent même l'exploitation minière et la pêche industrielle dans les AMP alors que ces activités ne respectent pas les normes de l'UICN. Or, c'est dans les zones entièrement protégées, où aucune activité d'extraction ou destructrice n'est autorisée, et dans les zones hautement ou fortement protégées, où seules des activités limitées d'extraction sont autorisées, que la conservation est la plus efficace.

Une évaluation plus conservatrice de la situation, réalisée par le Marine Conservation Institute à partir de sa base de données [Atlas of Marine Protection](#), montre que seule 5 % de la surface océanique est gérée comme une véritable AMP.

La différence entre les deux chiffres est probablement due aux différences d'interprétations de la définition d'une AMP et au manque de précision des rapports de situation soumis à la base de données mondiale sur les aires protégées, ce qui laisse penser que le chiffre annoncé par l'Atlas of Marine Protection serait plus juste.

C'est d'ailleurs ce que plusieurs de mes collègues et moi-même, ainsi que des coauteurs spécialisés, avons déduit en analysant les différences entre les deux chiffres. En février 2018, nous avons présenté et approfondi ces analyses dans un rapport intitulé « Recommandations à l'IUCN pour améliorer la classification et la production de rapports sur les aires marines protégées ».

Ce rapport compare les objectifs internationaux aux AMP réellement créées, analyse les progrès réalisés et contient des recommandations visant à améliorer l'application des catégories définies par l'UICN pour les AMP et à renforcer le cadre existant de l'UICN. Nous soutenons que ces recommandations et l'amélioration des normes de production de rapports sont essentielles pour comprendre, évaluer et communiquer efficacement les bénéfices écologiques des AMP.

Sur la base de nombreuses études, nous soutenons également que les AMP hautement protégées sont les plus propices à l'amélioration de la santé de l'océan et le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs de protection définis par la communauté internationale.

L'échéance de 2020 approchant à grands pas, les gouvernements du monde entier doivent passer à la vitesse supérieure et créer de vastes AMP hautement protégées. L'atteinte de l'objectif de 10 % et la mise en œuvre de la recommandation de l'UICN de protéger au moins 30 % de l'océan d'ici 2030 seraient une excellente nouvelle pour les nombreuses espèces, y compris la nôtre, qui dépendent d'un océan sain.

Basé à Londres, Johnny Briggs est chargé de mission pour le projet Héritage des océans de Pew et Bertarelli.



Contact: Matt Rand, directeur du projet Héritage des océans de Pew et Bertarelli

E-mail: mrand@pewtrusts.org

Site Web: pewtrusts.org/oceanlegacy

Le projet Héritage des océans de Pew et Bertarelli | The Pew Charitable Trusts et la fondation Bertarelli se sont associés en 2017 pour lancer le projet « Héritage des océans ». Leur objectif est de créer la première génération d'aires marines protégées écologiquement significatives et effectives, autour du monde. Cette initiative s'appuie sur dix ans de travaux réalisés par les deux organisations. Leurs efforts conjoints ont notamment contribué à obtenir des engagements visant à préserver plus de 8 millions de km² d'océan, grâce à une collaboration étroite avec des partenaires philanthropiques, les communautés locales, les gouvernements et les scientifiques. La Fondation Bertarelli oeuvre, depuis 2010, à la protection des océans pour les générations futures, au travers de la conservation marine et de recherches collaboratives en sciences marines.